

Le Conseil général de Pomy adopte le PPA Longemale

Dans sa séance du 11 décembre 2017, le Conseil général de la commune de Pomy a adopté le plan partiel d'affectation « Longemale ». La Municipalité avait obtenu, au préalable, le retrait de l'ensemble des oppositions formulées lors de l'enquête publique. Le dossier sera prochainement déposé auprès du Département du territoire et de l'environnement en vue de son approbation finale.

Le secteur en question, voisin de l'ORIF, est destiné à accueillir un quartier doté de services de proximités pour environ 250 habitants. Son développement s'accompagnera d'une amélioration des liaisons en direction de Pomy et d'Yverdon-les-Bains: le cheminement existant entre le quartier de Calamin et l'ORIF sera réaménagé dans le courant de l'année prochaine et une piste mixte piétons/vélos sera créée jusqu'à Pomy en parallèle de la réfection de la route cantonale. Au niveau des transports publics, la desserte sera améliorée avec le prolongement du réseau de bus urbain Travys jusqu'au centre de l'ORIF et la sécurisation des arrêts des lignes régionales CarPostal qui interviendront en parallèle de la réalisation du nouveau quartier.

[Découvrir les détails du projet sur notre site internet](#)

Trois nouvelles arrivées à Y-Parc

Le parc technologique et scientifique Y-Parc accueillera l'entreprise américaine Incyte, spécialisée dans le développement de médicaments et de traitement contre le cancer. D'ici à 2020, trois bâtiments seront construits sur une surface d'environ 20'000 m² et accueilleront un centre administratif ainsi que des installations destinées à la fabrication d'anticorps et de principes actifs destinés à traiter certains cancers. Dans un deuxième temps, l'entreprise, qui a déjà réservé 46'000 m² supplémentaires, prévoit de nouvelles étapes de développement qui devraient amener ses effectifs à environ 130 personnes.

Quatre ans après la construction de son usine à Malleray, l'entreprise Sylvac SA, fabricant d'instruments de mesure de précision, prévoit un nouveau bâtiment de 4'600 m² à Yverdon-les-Bains afin d'y transférer son siège de Crissier et des ses lignes de production. Le parc scientifique accueillera ainsi une cinquantaine d'employés sur les 130 que compte actuellement l'entreprise.

En vue de la réalisation d'un nouveau centre de formation dans les métiers de l'automobile, l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) a signé une promesse de vente et d'achat d'une parcelle d'une superficie de 8'000 m². L'accueil de quelque 1'000 étudiants et apprentis de l'UPSA renforcera le rôle central d'Yverdon-les-Bains en tant que pôle de formation d'importance.

[Découvrir le site stratégique d'Y-Parc sur notre site internet](#)

« Vivre dans l'agglomération » - Retour sur la conférence d'agglomération 2017

La cinquième conférence d'AggloY s'est tenue le mercredi 8 novembre 2017 sous le thème « vivre dans l'agglomération » et a eu pour objets les défis liés à la mobilité du futur ainsi que les grands projets de l'agglomération en regard de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. Elle a réuni, en présence de la Présidente du Conseil d'Etat Nuria Gorrite et du Syndic d'Yverdon-les-Bains Jean-Daniel Carrard, de nombreux membres des exécutifs et législatifs de la région.

La Cheffe du Département des infrastructures a rappelé à quel point les besoins en déplacements ne cessent de croître et de se transformer tant pour les personnes que pour les marchandises. Dans ce contexte, les défis liés à la planification et à la réalisation des infrastructures sont nombreux et exigent des solutions adaptées.

Yves Delacrétaz, Professeur à la HEIG-VD, a présenté l'évolutions des pratiques en matière de déplacements au cours des dernières décennies, qui sont passées du tout voiture à la mobilité durable et apaisée. L'académicien a également évoqué les perspectives offertes par les avancées technologiques qui dessineront la mobilité de demain.

Responsable du Bureau d'agglomération, M. Sébastien Genoud a clôturé la conférence en présentant l'état d'avancement des grands projets de développements au sein de l'agglomération yverdonnoise et l'impact sur ceux-ci de la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire.

Toute l'équipe d'AggloY vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2018

